

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-470/SG/FP portant intégration du personnel du cadre territorial

n° 72-470/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Les dispositions de la décision n° 72-262/SG/FP du 18 février 1972 sont rapportées.

Art. 2

M. Omar Ibrahim Hadon, expéditionnaire principal d'administration' de 2° échelon du corps territorial de l'administration générale, titulaire de la capacité en droit et du premier certificat de licence en droit, chef du 1° arrondissement urbain du District de Djibouti, est intégré dans le cadre de rédacteur de l'administration générale et nommé rédacteur de 2° classe, 4° échelon, pour compter du 15 février 1971.